# municipal





### Table des matières

COMITÉS ET RESPONSABLES MUNICIPAUX	3
COMPTES RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL	4
NOUVELLES MUNICIPALES ET AVIS PUBLICS	5
HOMMAGE AUX CITOYENS	7
CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME	8
SPORTS, LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS	9
DIVERS	10

Le contenu du Journal municipal **UNE VOIE DE CHOIX** est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit.

La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens.

Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée.

Finalement, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est nondiscriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture.

#### PROCHAINE PARUTION

18 DÉCEMBRE 2020

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE: PIERRE CHOQUETTE

### Comités et responsables municipaux

#### RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS COMITÉS

### MONSIEUR MARIO ALAIN, MAIRE maire@villedeportneuf.com

418 286-3844, poste 23

### MADAME CHANTALE HAMELIN, CONSEILLÈRE AU POSTE #1 chantale.hamelin@villedeportneuf.com

Représentante à la Table de concertation culture Représentante à la Résidence Portneuvienne Représentante au Comité du Journal municipal et du site Internet

Représentante au Comité du quai et des terrains adjacents Représentante substitut à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Représentante au Comité du développement durable

### MONSIEUR MARC RIVARD, CONSEILLER AU POSTE #2 marc.rivard@villedeportneuf.com

Représentant au Comité consultatif d'urbanisme Représentant au Comité Les Haltes du St-Laurent Représentant au Comité du quai et des terrains adjacents

### MONSIEUR GÉRARD GILBERT, CONSEILLER AU POSTE #3 gerard.gilbert@villedeportneuf.com

Représentant au Comité d'embellissement Représentant au conseil d'administration de Reg'Arts Portneuf Représentant substitut à la Table de concertation des aînés de Portneuf

Représentant substitut à la CAPSA

Représentant substitut au Comité du développement durable Représentant substitut au Parc naturel régional de Portneuf

### MADAME JOËLLE GENOIS, CONSEILLÈRE AU POSTE #4 joelle.genois@villedeportneuf.com

Représentante à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Représentante au Comité de la politique familiale

Représentante au Comité achat local

Représentante substitut à la Résidence Portneuvienne Représentante substitut au Comité d'embellissement

### MONSIEUR GILLES BÉDARD, CONSEILLER AU POSTE #5 gilles.bedard@villedeportneuf.com

Représentant à l'OMHGP

Responsable de l'analyse du parc immobilier Représentant à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

### MONSIEUR BRUNO CORMIER, CONSEILLER AU POSTE #6 bruno.cormier@villedeportneuf.com

Maire suppléant

Représentant à la Municipalité régionale du comté de Portneuf Représentant auprès du Réseau Biblio de la Capitale-

Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Représentant à la Table de concertation des aînés de Portneuf Représentant à la CAPSA

Représentant substitut au Comité consultatif d'urbanisme

### LES RESPONSABLES MUNICIPAUX # 418 286-3844 / INFO@VILLEDEPORTNEUF.COM

#### DIRECTION GÉNÉRALE

Mathieu Gingras, poste 26

**GREFFE** 

France Marcotte, poste 24

#### DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ET TRÉSORERIE

Isabelle Longval, poste 31

#### **ADMINISTRATION**

Carrie-France Leclerc, poste 22 Hélène Lavallée, poste 27

#### **INSPECTION MUNICIPALE**

Julie Vallée, poste 25

#### SERVICE DES LOISIRS ET DES COMMUNICATIONS

Hélène Poulin, poste 28

#### **RÉCEPTION**

Janie Beaudet, poste 21

#### SERVICE DES INFRASTRUCTURES

Denis Dion, poste 32

#### SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Stéphane Bérubé, 418 326-3007 | Directeur par intérim

#### **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Jean-François Marcotte, 418 286-6939 / 418 284-9794 (urgence)

#### **BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE**

Marcelle Thibault, 418 286-6465

#### **CONTRÔLE ANIMALIER**

Kathleen Marcotte, 418 268-4779

### Comptes rendus

## ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE 22 OCTOBRE 2020

Programmation finale TECQ 2014-2018

### ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE | 9 NOVEMBRE 2020

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Période de questions
- 4. Adoption des procès-verbaux des 13 et 22 octobre 2020
- 5. Adoption des comptes payés du mois d'octobre 2020
- 6. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
- 7. Dépôt du rapport financier pour l'année 2019
- 8. Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt #243 (682 500 \$)
- 9. Adoption règlement prolongeant la zone I-102 à même la zone Rx-101
- 10. Avis de motion d'un projet de règlement ajoutant une zone tampon à la zone I-102
- 11. Assemblée de consultation, règlement modifiant le plan d'urbanisme pour la zone I-102
- 12. Adoption règlement modifiant le plan d'urbanisme pour la zone I-102
- 13. Assemblée de consultation, règlement modifiant certains articles du règlement de zonage
- 14. Adoption du second projet de règlement modifiant certains articles du règlement de zonage
- 15. Adoption règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires

- 16. Permanence de monsieur Jean-François Marcotte, coordonnateur des travaux publics
- 17. Réfection du réservoir Hardy
- 18. Programme d'aide à la voirie locale Volet Projets particuliers d'amélioration enveloppe du député
- 19. Programme d'aide à la voirie locale Volet Projets particuliers d'amélioration enveloppe du ministre
- 20. Demande CAPSA
- 21. Renouvellement de l'adhésion 2021, FQM
- 22. Adoption des prévisions budgétaires de la R.R.G.M.R.P.
- 23. Fermeture des bureaux administratifs, période des Fêtes
- 24. Soutien au projet Sentiers récréatifs phase 3
- 25. Nomination d'une représentante au Comité de développement durable
- 26. Période de questions
- 27. Levée de l'assemblée

#### PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

LE LUNDI, 14 DÉCEMBRE 2020, À 19H30 500, RUE NOTRE-DAME

### LA VERSION ORIGINALE DES PROCÈS-VERBAUX EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE À L'ADRESSE SUIVANTE: WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM

### Nouvelles municipales et avis publics

#### **AVIS PUBLIC | BUDGET**

Est, par la présente, donné à tous les citoyens de la Ville de Portneuf :

**QUE** les prévisions budgétaires 2021 et le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2021, 2022, 2023 seront présentés et adoptés lors de la séance extraordinaire qui sera tenue le 14 décembre 2020 à 19h00.

**QUE** les délibérations, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

Toute personne intéressée pourra faire parvenir au conseil municipal ses questions et observations relativement à ces deux objets, par écrit à l'attention de la trésorière, à l'adresse courriel tresorerie@villedeportneuf.com ou par la poste au 655-A, avenue de l'Église, Portneuf, et ce, avant le 11 décembre 2020 à 16h30.

Donné à Portneuf, ce 20 novembre 2020.

France Marcotte, greffière

#### **AVIS DE PROMULGATION**

Est, par la présente, donné par la soussignée :

**QUE** le règlement numéro 241 « Décrétant un emprunt de 1 218 650 \$ et une dépense de 1 218 650 \$ pour des travaux de réfection d'un passage à niveau (rue Provencher) et de voirie (pulvérisation du pavage existant, réparation et rechargement de la fondation, réfection des ponceaux et pose d'un nouveau pavage) sur la rue des Bouleaux ainsi que le pavage de la voie de contournement » a été adopté à la séance ordinaire du 13 juillet 2020.

**QU'**un avis de motion et la présentation du projet de règlement furent donnés le 8 juin 2020.

**QUE** le Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a émis l'approbation du règlement 241 en date du 22 octobre 2020.

QUE ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi

Donné à Portneuf, ce 20 novembre 2020.

France Marcotte, greffière

# ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**DEMANDE DE DÉROGATION** 

Prenez avis que, lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2020, à 19h30, au carrefour municipal situé au 500, rue Notre-Dame, Portneuf, aura lieu une assemblée publique pour consultation relativement à une demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé sur le lot 2 981 344, sis au 241, rue des Bouleaux, Portneuf portant le matricule 9775 95 2488.

La demande de dérogation mineure consiste à permettre l'implantation de la piscine à 2.55 mètres de la marge de recul sur la rue Saint-Jacques.

Tout intéressé pourra faire parvenir au conseil municipal ses observations ou objections relativement à cette demande, par écrit à l'attention de la greffière, à l'adresse courriel france.marcotte@villedeportneuf.com ou par la poste au 655-A, avenue de l'Église, Portneuf, et ce, avant le 4 décembre 2020 à 16h30.

Donné à Portneuf, ce 20 novembre 2020.

France Marcotte, greffière

# ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**DEMANDE DE DÉROGATION** 

Prenez avis que, lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2020, à 19h30, au carrefour municipal situé au 500, rue Notre-Dame, Portneuf, aura lieu une assemblée publique pour consultation relativement à une demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé sur le lot 2 980 562, sis au 43, rue Poliquin, Portneuf portant le matricule 9873 40 5057.

La demande de dérogation mineure consiste à permettre de diminuer la marge de recul avant du côté de la rue Poliquin à 7.87 mètres au lieu de 8.0 mètres et une marge arrière de 1.08 mètre au lieu de 1.17 mètre, soit une marge dérogatoire protégée par droit acquis.

Tout intéressé pourra faire parvenir au conseil municipal ses observations ou objections relativement à cette demande, par écrit à l'attention de la greffière, à l'adresse courriel france.marcotte@villedeportneuf.com ou par la poste au 655-A, avenue de l'Église, Portneuf, et ce, avant le 4 décembre 2020 à 16h30.

Donné à Portneuf, ce 20 novembre 2020.

France Marcotte, greffière

# AVIS PUBLIC | DEMANDE RÉFÉRENDAIRE

Adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire.

Second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116 de la Ville de Portneuf.

#### 1. Objet du projet de règlement

Lors d'une séance tenue le 9 novembre 2020, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté un second projet de règlement intitulé « Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de changer une norme d'implantation d'un bâtiment complémentaire, les normes particulières pour les terrains riverains à un lac, à une plage ou fleuve et les dispositions pour les tentes de camping ».

Ce second projet de règlement vise à autoriser que la façade de tout bâtiment complémentaire attenant ne puisse devancer de plus de trois (3) mètres la façade du bâtiment principal, à modifier les normes pour l'implantation des bâtiments complémentaires pour les terrains riverains à un lac, à une plage ou au fleuve St-Laurent et à ajouter des dispositions pour les tentes de camping.

#### 2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.

#### 3. Identification des zones

Tout le territoire de la Ville de Portneuf, soit les secteurs nord et sud.

Le plan peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures normales de bureau, sur rendez-vous.

#### 4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 27 novembre 2020 à 16h30, soit par courrier postal au 655-A, avenue de l'Église, Portneuf à l'attention de la greffière ou par courriel à france.marcotte@villedeportneuf.com;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt-et-un (21).

#### 5. Personnes intéressées

Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter (prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et référendums) dans les municipalités et qui, le 13 octobre 2020, remplit l'une des deux conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins six mois, au Québec;
- être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1), situé dans le secteur concerné.

Une personne physique doit également, le 9 novembre 2020, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle. Les modalités prévues aux articles 525 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités s'appliquent aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise.

#### 6. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

#### 7. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté au bureau de la municipalité, au 655-A, avenue de l'Église à Portneuf, les jours ouvrables aux heures régulières de bureau, sur rendez-vous.

Donné à Portneuf, ce 20 novembre 2020.

#### France Marcotte, greffière

### HOMMAGE AUX CITOYENS

### L'IMPLICATION DES CITOYENS DANS LA COMMUNAUTÉ FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE. **PORTNEUF, C'EST VOUS!**

### BÉNÉVOLES | BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Depuis plusieurs mois, les bénévoles de la bibliothèque La Découverte s'activent pour offrir à la population un nouvel aménagement. Vous avez pu constater par vous-même, lors de l'ouverture en septembre dernier, que cette nouvelle bibliothèque est plus aérée et stimulante. Derrière ce nouvel aménagement, se cache un énorme travail accompli par les bénévoles de cette bibliothèque.



Photo: Hélène Poulin **Bibliothèque La Découverte** 

En effet, c'est depuis le mois de juillet que ces bénévoles travaillent d'arrache-pied. Ayant eu à composer avec la pandémie tout au long de l'été, c'est en petits groupes de personnes que ces dames engagées se sont présentées à l'ancienne adresse pour remplir des dizaines de boîtes de livres et voir à l'organisation structurée du déménagement. Comme peu de personnes pouvaient être en même temps dans la pièce afin de respecter les mesures sanitaires, c'est en groupe de 2 à 3 personnes qu'elles ont réussi à accomplir toutes les tâches.

Après avoir rempli des boîtes pendant des semaines, il fallait maintenant les vider, installer les étagères selon le plan conçu par le Réseau Biblio, installer les livres selon les thèmes, etc. Marcelle Thibault, responsable de la bibliothèque, a géré le réaménagement d'une main de maître.

L'installation de la nouvelle bibliothèque s'est déroulée en un temps record. Le conjoint de madame Thibault, monsieur Gaétan Julien, a été d'une aide précieuse. Tous avaient le même but : installer les meubles et le matériel avec la plus grande rigueur et le plus vite possible afin que la population de la Ville de Portneuf puisse rapidement en profiter.

Certes, il reste encore beaucoup de travail à faire. Plus d'une centaine de boîtes, contenant toute la collection de l'ancienne bibliothèque Le Signet, ont été mises de côté. Ce sont des centaines de livres à classer et à répertorier: les bénévoles de la bibliothèque La Découverte ont devant elles un beau défi.



Photo: Hélène Poulin Bibliothèque La Découverte

Plusieurs acteurs ont été nécessaires pour en arriver à cette nouvelle bibliothèque, mais il est primordial de reconnaître que c'est grâce au travail acharné des bénévoles de la bibliothèque La Découverte que nous pouvons bénéficier de ce lieu culturel.

L'emménagement de la bibliothèque au 297, 1<sup>re</sup> Avenue vient entamer une nouvelle ère et de nouvelles installations font leur arrivée. Ce qui était anciennement l'hôtel de ville est maintenant devenu un Centre culturel et communautaire : un lieu qui héberge plusieurs organismes culturels et communautaires de la Ville et qui sera en constante évolution dans les prochaines années.

Service des loisirs et des communications

### Culture, patrimoine et tourisme

#### PROJET ALTER CN

Un projet depuis longtemps souhaité par les résidents :

Modifier radicalement la vue des terrains de dépôt que possède la compagnie « Canadien National » (CN) au cœur de la Ville de Portneuf.

#### UN PREMIER PAS RÉALISÉ

L'entreprise Mecanarc retourne au recyclage de grands panneaux d'acier et d'aluminium dans lesquels ont été faites les découpes. L'idée est d'abord venue de les utiliser pour créer une barrière visuelle (non une clôture) qui soit colorée et attrayante. Cette idée a évolué pour prendre la forme d'une alternance de structures et d'éléments végétaux : le tout se présentant en parc linéaire de 280 mètres (900 pieds) de long. Des rencontres exploratoires ont été faites avec le CN et le ministère des Transports du Québec.

#### UN SECOND PAS ÉGALEMENT ACCOMPLI

Une subvention de 10 000\$ a été obtenue de « Paysages de la Capitale Nationale », laquelle a été investie à la réalisation d'une étude de faisabilité incluant les coûts associés.

Le projet s'élève à près de 400 000\$. Des contacts ont été établis avec le CN afin de s'entendre sur un bail emphytéotique (très longue durée : 100 ans) nous permettant d'utiliser à long terme une bande de leur terrain de 15 à 20 pieds de large sur 900 pieds. Nous attendons une réponse...

#### LE PROCHAIN PAS...

Une telle somme implique des investissements de plusieurs organisations. Il nous faut constituer un montage financier permettant la réalisation de ce projet. Nous aurons prochainement une vidéoconférence avec la coordonnatrice du Fonds Alcoa pour les collectivités durables. Notre participation au dernier forum citoyen du Fonds Alcoa a permis d'ouvrir cette porte.

Nos deux députés ont été informés de ce projet et leurs bureaux respectifs sont en exploration des divers programmes auxquels nous pourrions recourir. Nous entendons également intervenir auprès d'Hydro-Québec afin que les poteaux disparaissent et que les fils soient enterrés tout au long de ce secteur.

#### **QUANT À LA RÉALISATION**

La réalisation ne peut relever de Reg'Arts Portneuf: notre contribution se limite à l'élaboration du concept, l'exploration des ressources et le montage financier. La responsabilité des multiples ententes ainsi que de la mise en chantier doit relever de la Ville.

Nous remercions monsieur Gérard Gilbert, conseiller muninicipal et membre du CA de Reg'Arts Portneuf, pour son investissement à l'actualisation de ce projet.

Pierre Choquette, président de Reg'Arts Portneuf



### Sports, loisirs et événements

#### **GUIGNOLÉE 2020**

### CUEILLETTE DE VOS DONS PAR LES BÉNÉVOLES DE LA ST-VINCENT-DE-PAUL DE PORTNEUF

La période des Fêtes approche!

Vous souhaitez réaliser ou renouveler une action charitable qui profirera directement à notre communauté?

Cette année, la Guignolée aura lieu le dimanche 6 décembre 2020 de 10 h30 à 17 h00 au local des Chevaliers de Colomb, 110 de la Rivière. Il nous fera plaisir de vous y accueillir et de recueillir vos dons en argent et en denrées alimentaires non périssables. Compte tenu du contexte particulier dû à la pandémie, tout autre don (vêtements, jouets, livres, etc.) devra malheureusement être refusé. Vous pouvez également faire un don en ligne sur ssvp-quebec.org en mentionnant la conférence Notre-Dame de Portneuf, ou nous poster votre don à SSVP-Portneuf, 95 chemin Neuf, Portneuf, G0A 2Y0 en indiquant vote nom et adresse afin que nous puissions vous remettre un reçu de charité. Le port du couvre-visage sera obligatoire.

Nous pourrons également recueillir les dons à votre domicile. Vous n'avez qu'à composer le 418 284-4311.

De plus, les familles désirant recevoir un Panier de Noël doivent en faire la demande au 418 283-6140 avant le 12 décembre 2020.

Les bénévoles de la St-Vincent-de-Paul sont régulièrement en contact avec ces gens de notre communauté qui ont besoin de votre soutien. La Guignolée est notre action collective pour atténuer les difficultés en apportant les denrées de base que la pauvreté limite. Ce sont vos dons qui feront la différence. Nous vous invitons donc à être particulièrement généreux cette année. Nous vivons tous des moments difficiles présentement et les plus démunis en sont particulièrement affectés.

Au nom des bénéficiaires de vos dons, l'équipe des bénévoles vous remercie à l'avance pour votre générosité!

Vos dons réjouissent leurs coeurs!

La Conférence St-Vincent-de-Paul de la Ville de Portneuf

#### FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

#### SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

#### Inscription obligatoire avant le 4 décembre 2020

Étant donné la situation exceptionnelle que nous vivons tous, en rapport à la pandémie actuelle, l'activité de Noël pour les enfants de 0 à 8 ans n'aura pas lieu cette année.

Cependant, cette année, les pompiers du Service de sécurité incendie de Portneuf vont aider le Père Noël et se sont engagés à livrer le cadeau des enfants directement sur le seuil de leur maison en camion de pompier!

#### La livraison se fera dimanche le 20 décembre 2020.

Les pompiers porteront le masque, respecteront la distanciation et n'entreront pas à l'intérieur.

L'inscription est obligatoire avant le 4 décembre 2020 au 418 286-3844 (même pour les enfants de l'école primaire).

Lors de l'inscription, fournir le nom, le prénom, l'âge, le sexe, l'adresse de l'enfant ainsi que le nom et le numéro de téléphone d'un parent.

#### En collaboration avec le Service de sécurité incendie



Image libre de droits

### **DIVERS**

### **BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE**

#### RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Vous avez du temps et souhaiteriez vous engager dans votre communauté, la bibliothèque accueille toujours des bénévoles au sein de son groupe. Pour information : loisirs@villedeportneuf.com ou 418-286-3844, poste 28.



Image libre de droits

#### SUGGESTIONS DE LECTURE

Amélie Dubois | Ce qui se passe à Cuba Louise Penny | Maison de verre

#### Roman jeune adulte

Marc-André Pilon | Infectés, tomes 1 et 2

#### Album jeunesse

Le loup

#### SIÈGES VACANTS

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES LOISIRS DE PORTNEUF

L'Association de loisirs de la Ville de Portneuf, organisme sans but lucratif, a comme principal mandat le développement et la mise en valeur des Sentiers récréatifs Portneuf.

Vous avez envie de vous impliquer dans votre milieu?

Vous connaissez la gestion d'un OBNL?

Vous adorez le plein air?

Deux postes sont vacants au sein du conseil d'administration.

Pour information : par téléphone au 418 286-3844, poste 28 ou à l'adresse courriel loisirs@villedeportneuf.com.

#### **BORNE DE RECHARGE**

Grâce au partenariat entre les différentes municipalités du territoire et la MRC de Portneuf, 12 nouvelles bornes de recharge pour voitures électriques seront installées, dont une au 297, 1<sup>re</sup> Avenue.

Ce projet a été possible grâce à une subvention de 75 000\$ issue du Fonds de la région de la Capitale-Nationale. Cette nouvelle installation permettra aux citoyens utilisateurs de recharger leur véhicule à une vitesse intermédiaire. Celle-ci sera accessible 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine.



Photo: Hélène Poulin Nouvelle borne de recharge

Il existe deux types de tarification: une forfaitaire, à 2,50\$, qui permet un rechargement complet peu importe la durée du branchement et une autre à l'heure, à un taux de base de 1\$ de l'heure.





655 B, de l'Église Portneuf (Québec) G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532 Télécopieur : 418 286-4977

#### RETROUVEZ-NOUS SUR LE WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM

Le Journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la Ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement.

Il est publié dix fois par année. Le format Word est requis. Les dates de tombée et les dates de parution du Journal municipal pour l'année 2020 sont disponibles sur le site Web de la Ville dans la section « Journal municipal ».

#### **VOS PHOTOS**

Si vous possédez des photos de la Ville de Portneuf et aimeriez les faire paraître dans une prochaine édition, vous êtes invités à les transmettre à l'adresse courriel suivante: charline\_morissette@outlook.com via WeTransfer, afin de conserver la qualité des images.

#### **CANDIDATURES | HOMMAGE AUX CITOYENS**

Vous connaissez un bon candidat pour l'Hommage aux citoyens? Faites parvenir son nom et une courte description par courriel à charline\_morissette@outlook.com. Si le candidat est retenu, un texte plus élaboré vous sera demandé.

### HÔTEL DE VILLE: 655-A, AVENUE DE L'ÉGLISE, QC, G0A 2Y0

www.villedeportneuf.com

tél.:418 286-3844

fax: 418 286-4304

info@villedeportneuf.com

**EN CAS D'URGENCE: 911** 

TRAVAUX PUBLICS

418 284-9794

LOISIRS

418 286-3844 poste 28

loisirs@villedeportneuf.com



#### **APPEL DE CANDIDATURES**

Nous sommes à la recherche d'un représentant citoyen pour siéger au **Comité de développement durable** :

Qui a le goût de s'impliquer au sein de sa collectivité; Dont le développement durable est une préoccupation; Oui habite la Ville de Portneuf.

#### RESPONSABILITÉS DU COMITÉ

Prioriser les idées issues du forum citoyens en prenant en considération la politique et le plan stratégique de développement durable de la Ville de Portneuf;

Participer à la création et aux rencontres de certains sous-comités de travail ainsi qu'à l'élaboration des scénarios de faisabilité;

Sélectionner et recommander les projets les plus porteurs au conseil d'administration;

Mobiliser le milieu et les autres parties prenantes de la démarche, afin d'assurer la participation active de tous à ce processus collectif;

Orienter la démarche selon l'expertise de chacun de ses membres en prenant en compte les intérêts des groupes représentés.



#### MANDAT

Durée de 2 ans;

Représente environ 50 heures par année de disponibilité pour les rencontres du comité, la formation et la lecture des dossiers.

#### JOINS-TOI À NOUS!

DATE LIMITE POUR POSTULER:
30 novembre 2020
dominique@gestiondgagnon.com
418-284-9507